

Critères de la section correspondante pour le mandat 2008-2012

Section 09 : Ingénierie des matériaux et des structures - Mécanique des solides - Acoustique

Une des importantes missions du Comité National est, avec la prospective, « l'évaluation » : appréciation de l'activité des chercheurs, auditions et classement des candidats aux concours, associations nouvelles, promotions des CR et des DR, avis sur les délégations et détachements de chercheurs d'autres organismes (dont les enseignants - chercheurs). Pour être assurée avec le maximum d'équité et d'efficacité, cette mission exige la prise en compte de la variété des situations, des disciplines, des sujets.

Le terme évaluation exclut en effet par principe toute vision étroitement quantitative qui se réduirait à l'application de barèmes plus ou moins fondés. On ne peut concevoir de bon chercheur type. Certains se distinguent par la création et le maniement de modèles ou de concepts, d'autres par leur ouverture aux applications. Les critères d'appréciation de l'activité d'un chercheur chevronné ne peuvent être identiques à ceux du recrutement d'un jeune candidat CR. La liste des critères qui suit doit donc être considérée comme le canevas d'évaluation qui sera adopté par la section, et non comme l'ensemble des critères devant être nécessairement remplis. De ce fait, loin d'un parcours d'obstacles pour les chercheurs, cette liste est un outil de dialogue à la fois au sein de la section et dans ses rapports avec les personnes à « évaluer ».

Évaluation des chercheurs

Pour tous :

- Le curriculum vitae : diplômes (pour les chercheurs débutants),
- Expérience, carrière et ancienneté (pour les chercheurs confirmés)

- La production scientifique : en premier lieu les publications, et aussi les brevets et logiciels documentés, le développement de plateformes technologiques innovantes, les actions de médiations scientifiques.

Pour les chercheurs débutants (CR, candidats au concours CR) :

- L'intérêt et l'originalité scientifique et technologique du thème de recherche proposé, son adéquation à ceux du laboratoire, l'opportunité de renforcement de l'équipe et du laboratoire en question,
- Post-doc (qualité et pertinence vis-à-vis du projet scientifique, mobilité thématique ou géographique),
- La culture scientifique et les compétences du candidat,
- L'ambition du projet scientifique,
- Créativité, motivation, dynamisme du candidat,
- Apport de l'expérience passée pour les candidats les plus expérimentés (recrutement CR1).

Pour la promotion des CR2 à CR1

- Intégration dans le laboratoire et dans la communauté scientifique,
- Autonomie,
- Formation et encadrement de jeunes chercheurs,
- Implication dans la vie collective du laboratoire.

Pour les chercheurs confirmés (DR, candidats DR)

- L'activité de valorisation (contrats, brevets, logiciels, activité de consultants,...)
- Les responsabilités assumées et les qualités humaines d'animation qu'elles nécessitent : encadrement scientifique, animation d'équipe, direction de laboratoire, gestion, participation à la vie du laboratoire et de la communauté scientifique (services rendus à la collectivité)
- Animation de réseaux scientifiques et coordination de projets, activité de diffusion de la connaissance scientifique (organisation de congrès, actions de vulgarisation, etc.)
- Mobilité thématique ou géographique et prise de risques
- Collaborations et reconnaissance nationale et internationale
- Activités d'enseignement